

Financité

Ensemble, changeons la finance **magazine**

■ Touche pas à mon blé

Quand la finance dérègle notre assiette p.6-7

Ensemble contre la spéculation alimentaire p.9

■ Pour une autre finance

La monnaie, un outil citoyen p.12-13

Un musée du capitalisme p.16

NUMÉRO **31**
TRIMESTRIEL

SEPTEMBRE 2013

UNE PUBLICATION
DU RÉSEAU
FINANCEMENT
ALTERNATIF

BUREAU DE DÉPÔT :
6000 CHARLEROI

Au cœur de l'été

Alors que l'astre radieux dispensait ses rayons généreux, le 30 juillet était adoptée la loi « visant à renforcer la protection des utilisateurs de produits et services financiers ainsi que les compétences du FSMA ». De quoi nous sortir de la torpeur ?

BERNARD BAYOT,
directeur du Réseau Financement Alternatif

L'intitulé de cette initiative législative nous l'indique : les utilisateurs de produits et services financiers méritent d'être protégés. Une évidence, s'il en est, après la crise financière historique de 2008. Celle-ci a poussé la Belgique à s'orienter vers un modèle de contrôle bipolaire de l'activité financière : le « Twin Peaks ». D'un côté, la Banque nationale pour maintenir la stabilité macro- et microéconomique du système financier et, de l'autre, l'Autorité des services et marchés financiers, la FSMA, pour assurer un traitement honnête, équitable et professionnel des clients.

Encore faut-il que cette dernière en ait les moyens. Tel est précisément l'objectif de cette loi estivale. Le gendarme n'avait pas toujours la possibilité de sanctionner adéquatement les infractions ? La loi lui accorde plus de compétences pour imposer des mesures répressives, telles que les amendes administratives ou les astreintes. Le gendarme avait peu de pouvoirs pour intervenir contre l'offre ou la fourniture de produits ou services financiers par des personnes qui ne disposent pas de l'agrément requis à cet effet par la loi ? La loi comble cette lacune.

Et puis, plus exotique dans notre tradition juridique et administrative, mais pourtant essentiel, la FSMA pourra dorénavant faire du « mystery shopping », c'est-à-dire que ses enquêteurs pourront se faire passer pour des pseudo-acheteurs en cachant qu'ils agissent au nom de la FSMA et que les données obtenues par leur intermédiaire pourront être utilisées par celle-ci. Cette méthode de contrôle est déjà appliquée par les autorités de contrôle en France, aux Pays-Bas et en Angleterre. Dans le même but, la FSMA pourra demander aux services de médiation externes de lui fournir des données sur la nature des plaintes les plus fréquentes et sur la suite qui leur a été réservée par ces services. Elle pourra aussi demander aux établissements financiers de lui donner accès aux parties de leurs sites web qui sont réservées à leurs clients (sans pouvoir accéder aux données des clients).

La loi habilite également la FSMA, dans l'intérêt des utilisateurs non professionnels de produits et services financiers, à interdire ou à subordonner à des conditions restrictives la commercialisation de produits financiers ou de certaines catégories de produits financiers. Mais aussi favoriser, en prévoyant la mention obligatoire d'un label ou de toute autre façon, la transparence de tels produits ou des risques, des prix, des rémunérations et des frais liés à ceux-ci. Ajoutons également des règles nouvelles visant à refréner les abus de marché et à accroître leur transparence, de nouvelles règles de conduite applicables aux entreprises et intermédiaires d'assurances ainsi qu'aux courtiers en services bancaires et en services d'investissement.

Par ailleurs, il est prévu que toute personne qui entre en contact avec la clientèle doit disposer d'une connaissance essentielle des produits. La loi instaure également des règles de conduite en ce qui concerne les comptes d'épargne en vue de préserver la confiance des épargnants dans ce type de produits.

Au total, une loi certes technique, mais indispensable pour lutter contre la complexité des produits financiers, le manque d'information et, souvent, la volonté de privilégier les intérêts de la banque aux dépens de ceux des clients. Une loi qu'il convient de saluer à sa juste valeur quand, au plus fort de l'été, la régulation financière apparaît plus souvent comme un désert qu'une oasis.

La Quinzaine Financité, c'est maintenant !

La Quinzaine Financité, ce sont 15 jours pour découvrir les groupes Financité, à travers différentes activités organisées par ces derniers à Bruxelles et en Wallonie. L'occasion de vous connecter à des initiatives locales grâce à un programme très diversifié tant du point de vue de la forme que des contenus proposés. Pour cette 3^e édition, l'accent est mis sur les idées qui, portées collectivement, tentent d'amener du changement dans notre société et dans notre rapport à l'argent. En guise de clôture, nous vous attendons nombreux, le 5 octobre à Bruxelles, pour participer aux états généraux de la finance responsable et solidaire.

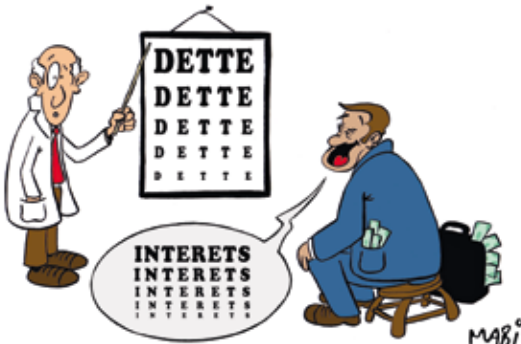
Alors, soyez curieux : le programme de votre région est disponible sur www.financité.be et en page 13 de votre magazine.

Vous aussi, vous avez une idée pour changer la finance ? Contactez-nous à citoyen@financite.be.



Des fonds vautours gagnent la partie

Mauvaise nouvelle pour l'Argentine et pour les autres États endettés... S'il est confirmé par la Cour suprême américaine, un jugement rendu voici quelques semaines à New York pourrait avoir de graves conséquences sur ces pays. Pour rappel, l'Argentine, en 2001, alors au bord de la faillite, avait passé un accord avec une grande partie de ses créanciers privés pour restructurer sa dette de quelque 100 milliards de dollars. La majorité de ces créanciers avaient accepté de perdre 70 % de leur dû. Deux fonds vautours (explications voir Financité Magazine n° 29) refusaient cependant tout compromis, exigeant le remboursement total du capital et des intérêts. Ils viennent d'obtenir gain de cause ; une décision qui pourrait coûter près d'1,5 milliard de dollars à l'Argentine et qui met sur le carreau le principe de restructuration des dettes publiques. Affaire à suivre.



13 banques, 1,3 milliard de livres

Barclay's, HSBC, la Royal Bank of Scotland... Au total treize banques britanniques ont été inculpées dans une affaire d'escroquerie envers leurs clients et condamnées à leur rembourser la somme totale d'1,3 milliard de livres par l'Autorité de conduite financière britannique (FCA). Ces institutions proposaient des services de protection de cartes de crédit inutiles à leurs clients. « Les clients recevaient des informations trompeuses ou manquant de clarté sur les assurances afin de les inciter à acheter des protections qui soit n'étaient pas nécessaires, soit couvraient des risques qui avaient été exagérés », a commenté le directeur de la FCA.



Des news de New B

Comme vous le savez sûrement la coopérative New B est sur la bonne voie pour devenir une banque : ce sont les coopérateurs qui l'ont décidé lors de l'assemblée générale du 6 juillet dernier, avec une majorité de 99.6 % ! L'équipe New B a travaillé dur tout l'été pour continuer à asseoir ce projet de banque citoyenne et transparente. Petit point à la rentrée :

→ New B, ce sont désormais près de 44 000 coopérateurs citoyens et plus de 100 organisations membres. Parmi les dernières associations à avoir rejoint la coopérative, on citera Action Vivre Ensemble, Agir pour la Paix, De Bouche à Oreille, SOS Faim, Enercity, Entraide et Fraternité, La Ferme Nos Pilifs, Les auberges de Jeunesse, Quinoa ou encore Solidarité protestante.

→ Aujourd'hui, la campagne « Je prends part » qui permettait de devenir coopérateur en achetant une part à 20 euros est arrêtée. L'équipe New B se concentre sur une nouvelle action : la récolte de capitaux, notamment auprès des membres de la coopérative. Bien sûr, il est toujours possible de lui communiquer votre nom et e-mail. Dès que la nouvelle campagne sera lancée, vous en serez les premiers informés.
www.newb.coop > devenir coopérateur

→ Les forums locaux New B sont en cours de préparation. Ils plancheront notamment sur la meilleure manière de représenter les citoyens au Conseil d'administration et au Comité éthique de la future banque.

→ New B, c'est aussi une page facebook avec des updates régulières et 9000 likes et un compte twitter !

www.facebook.com/newb.coop - @Newb_coop #newbcoop



« It's micro but it's huge »



Après 24 mois de collaboration avec des partenaires français et hongrois, le Réseau Financement Alternatif clôture le projet européen Sims. L'objectif de l'étude : évaluer l'impact de différents projets pilotes de micro-épargne, soit l'épargne de personnes à bas revenus, mis en place dans les trois pays. Découvrez dès à présent sur www.financite.be, un film à travers lequel les bénéficiaires de ce projet vous expliquent en quoi l'épargne a amélioré leur cadre de vie.

La micro-épargne est un des outils de lutte contre le surendettement et, en Europe, un thème de recherche et d'apprentissage mutuel majeur, encadré notamment par EFIN, plate-forme européenne de l'inclusion financière, créée et présidée par le Réseau.

Plus d'infos sur www.financite.eu.

Un « New Deal » en 15 mesures

Roosevelt.be est un collectif de citoyens belge, mis sur place afin de promouvoir 15 solutions pour sortir de la crise, pour rétablir l'équilibre des finances publiques sans coupes sauvages dans les services publics ou pour encore maintenir et créer de l'emploi en Europe, même sans croissance. Mouvement citoyen pluraliste et indépendant, Roosevelt.be est organisé en groupes locaux, appuyé par un réseau scientifique et bien décidé à sensibiliser la population et à interpeller les décideurs politiques pour qu'ils appliquent les 15 solutions.

Pour en savoir plus et rejoindre roosevelt.be : www.roosevelt2012.be.



Financité Magazine est une publication du RÉSEAU FINANCEMENT ALTERNATIF. Édité à 90 000 exemplaires, son but est de faire connaître la finance solidaire à un public le plus large possible. Il est réalisé grâce au soutien de la Région wallonne.

Rédaction et abonnement :
Rue Botanique, 67-75 - 1210 Bruxelles
Tél : 02 / 340 08 60
Fax : 02 / 706 49 06
www.financite.be

Pour vous abonner à Financité Magazine, il suffit de verser 10 € (4 n° par an) sur le compte BE29 0011 0106 3164 (BIC : GEBABEBB).

Editeur responsable : Bernard Bayot

Ont collaboré à ce numéro : Marforh Agemba, Bernard Bayot, Amandine Cloot, Stéphane Desgain, Olivier De Schutter, Mahamadou Hassane, Thierry Kesteloot, Nathalie Lemaire, Arnaud Marchand, Virginie Pissoot, Laurence Roland.

Graphisme et mise en page : Louise Laurent (www.louiselautrent.be)

Illustration : Fred Jannin (www.jannin.com)

Impression : Imprimerie Rémy Roto (www.remyroto.be)

Le Réseau Financement Alternatif est une association de promotion et de recherche sur la finance responsable et solidaire. Il est formé de plus de 90 membres associatifs dont la liste peut être consultée sur www.financite.be, rubrique recherche/membres RFA.



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Wallonie



TOUCHE PAS À MON BLÉ

Dossier rédigé par AMANDINE CLOOT

L'agriculture n'a jamais été un métier facile. La qualité des récoltes dépendant de bon nombre de variables difficilement prévisibles, les prix des céréales et autres matières premières ne sont pas stables par nature. Or nous dépendons tous de la nourriture. Au Sud de la planète, où la population est particulièrement sensible à la hausse des denrées alimentaires de base, la variation des prix est encore exacerbée par la corruption sur les marchés d'échanges locaux. Pourtant, assortis de mesures de régulation et de mécanismes de protection des producteurs et des consommateurs, les marchés des matières premières agricoles étaient plus ou moins équilibrés et les prix généralement stables depuis les années 70. À tel point que la faim dans le monde diminuait progressivement.

Cet équilibre fragile est malheureusement perturbé depuis une dizaine d'années. De nouveaux acteurs s'intéressent désormais à la nourriture, ou, plus précisément, à ce qu'elle peut rapporter : la spéculation sur les matières premières agricoles a le vent en poupe. Blé, maïs et soja sont devenus des valeurs financières prisées et couramment échangées sur les marchés financiers. Les conséquences de ce succès sont, elles, terribles – à commencer par son effet sur les prix : certains acteurs purement financiers profitent d'une hausse des prix sans jamais voir un sac de blé, mais des populations entières ne sont plus capables d'acheter le sac nécessaire à leur survie. Conséquences humaines et mécanisme pervers, ce dossier vous explique pourquoi on ne peut pas jouer avec la nourriture.

J'AVAIS TOUT MIS DANS LE PÉTROLE,
ET JE ME SUIS FAIT PLEIN DE BLÉ.
ALORS J'AI TOUT MIS DANS LE BLÉ.



Le début de la faim ?

Près d'un milliard de personnes souffrent de la faim dans le monde. 98% de cette population est au Sud.

En bref

- Des crises de la faim en cascade.
- Le Sud systématiquement touché.

7 milliards d'êtres humains et de la nourriture produite pour 12 milliards d'individus à l'année... Pourtant d'après les estimations de la FAO¹, en 2012, 870 millions de personnes – une population principalement installée au Sud de la planète – ne mangeaient pas à leur faim. A ce paradoxe, il faut ajouter que les prix mondiaux des produits alimentaires de base (blé, maïs, ... soit l'assise de beaucoup de régimes alimentaires) étaient relativement stables et contenus depuis les années 70, permettant une diminution globale de la faim dans le

monde. C'est à partir des années 2000 que la donne change, un retournement de situation largement amplifié avec l'arrivée de la crise économique et financière : les prix des denrées alimentaires sont de plus en plus instables et montent. Apogées successives, les crises de la faim de 2008, 2010 et 2011 plongent de nombreuses régions, parmi les plus pauvres de la planète, dans des situations risquées, détruisant le peu de stabilité des zones en question. En janvier 2011, selon la FAO toujours, les prix alimentaires mondiaux atteignent un niveau historique. Cette instabilité accrue des prix concerne un marché agricole déjà difficile par nature (voir p. 6 et 7) mais le retournement de situation et les pics consécutifs des prix sont lourds de conséquences.

RÉPARTITION INÉGALE

Avant de s'interroger sur les causes de la situation actuelle, un constat doit être fait. Les populations occidentales ont moins souffert de la faim pendant les crises alimentaires successives, la grande majorité d'entre nous ayant peu ressenti la hausse des prix dans les supermarchés. Normal : le montant qu'un ménage européen consacre à la nourriture représente en moyenne 10 % de ses revenus totaux. À l'inverse, dans un pays du Sud, un ménage consacre en moyenne 80 % de ses revenus à son alimentation. Si les prix des denrées doublent, on l'aura bien compris, ces familles ne peuvent plus se nourrir correctement.

RICOCHET

Nous vivons dans un monde globalisé, une hausse des prix des céréales, par exemple, sur les marchés internationaux se répercute inévitablement sur les marchés intérieurs, avec un impact plus marqué sur les pays dont la balance commerciale est défavorable. Or, les pays du Sud sont souvent importateurs nets de nourriture, tributaires donc des importations pour leur sécurité alimentaire. Une augmentation du coût des importations se traduit souvent dans les États à faibles revenus, par des évolutions des dépenses (des mesures de soutien à la population ou encore de mesures de détaxation) et accroît encore le déséquilibre des échanges commerciaux internationaux de ces zones. À noter également que si certains aliments de base deviennent trop chers, le régime alimentaire des populations touchées se modifiera au profit de produits de substitution moins chers et de qualité inférieure. Mieux réglementer le marché alimentaire mondial est impératif au vu de ces divers constats, mais gouvernements et organisations internationales ont encore du chemin à faire. Pour Oxfam Solidarité, SOS Faim, le CNCD-11.11.11, FairFin et le Réseau Financement Alternatif, c'est l'explosion du phénomène spéculatif sur les marchés agricoles qui est en grande partie responsable de la situation actuelle.

1. Food and Agriculture Organization of the United Nations



Petits producteurs lésés

La tendance haussière des denrées alimentaires a des conséquences terribles sur les populations en difficulté. De plus, une augmentation du prix des aliments ne se traduit pas forcément par une augmentation des revenus des producteurs du Sud et, ce, pour deux raisons. Ces derniers sont, premièrement, souvent, acheteurs nets de produits alimentaires, ce qui veut dire qu'ils consacrent plus d'argent à leurs dépenses en nourriture qu'ils n'en gagnent en vendant leur production. Deuxièmement, en raison de l'augmentation d'autres matières premières comme le pétrole notamment, les coûts de production de ces petits agriculteurs sont de plus en plus élevés. Le Sud, deux fois perdant ?



MARFORH AGEMBA est ingénieur agricole au Cameroun et coordinatrice de NOWEFOR, une fédération regroupant 2400 agriculteurs au Nord Ouest du pays.

Depuis 7 ans que vous travaillez dans le secteur agricole, est-ce que vous avez constaté des changements au niveau des prix des denrées alimentaires ?
Oui, les prix varient beaucoup plus qu'avant au Cameroun. La tendance est clairement à la hausse, et c'est préoccupant.

Les paysans profitent-ils de la hausse des prix ?

Non, pas souvent. Car les prix des intrants¹ augmentent fortement aussi. Et puis, il faut bien se nourrir ! C'est un cercle vicieux. Je constate par ailleurs que les paysans vendent à n'importe quel prix : bas, haut, il faut vendre quand c'est possible car l'argent fait défaut. Il y a aussi, au niveau local, des mécanismes pervers lors de la vente et l'achat des céréales dont souffrent les petits producteurs et la population.

Quelles sont les conséquences de cette variabilité des prix ?

L'agriculture au Cameroun est affectée par beaucoup de choses : les facteurs climatiques, la mauvaise qualité des routes, le coût toujours plus élevé des intrants. Mais si on y regarde d'un peu plus près, lorsque les prix augmentent trop, ce qui se passe, c'est que les paysans n'arrivent pas à rentabiliser leur production. Comme le reste de la population, ils n'arrivent pas à s'en sortir. Cela vaut pour toutes les productions : le blé, le maïs, le riz... La situation a certes toujours été délicate, mais pourquoi est-elle de plus en plus difficile ? On ne comprend pas pourquoi les prix varient tellement. On aura toujours besoin de se nourrir et on aura toujours besoin d'importer des matières premières. Nous sommes tous dépendants de la nourriture, c'est quelque chose que l'on devrait pouvoir contrôler. Au Cameroun, il y a trop des gens qui ne mangent pas à leur faim aujourd'hui. On ne peut plus connaître des situations comme celles de 2007 et de 2010. Si, à l'heure actuelle, la situation est comme ça, imaginez, dans 10 ou 20 ans, ce que l'avenir nous réserve ?

1. En agriculture, les intrants sont les différents produits apportés aux terres et aux cultures (engrais, semences, carburants, etc.).



MAHAMADOU HASSANE est producteur de riz au Niger

Est-ce que vous avez constaté des changements au niveau des prix des denrées alimentaires ? Plus de variabilité ?

Oui, bien sûr, durant les crises surtout, d'abord en 2005, puis en 2008 et en 2011. Personnellement, je constate d'abord des problèmes de corruption sur les marchés locaux. Mais au-delà de ça, la hausse des prix est forte depuis plusieurs années. Le maïs qui, avec le mil et le sorgho, était un de nos produits de base, la population du Niger ne peut plus se le payer. Le mil et le sorgho sont produits localement mais le maïs est importé des pays voisins.

Les producteurs locaux profitent-ils de cette hausse ?

Les petits producteurs sont aussi consommateurs. Pour le riz, par exemple, le Niger est dépendant à 70 % de l'importation. Le problème, c'est aussi la hausse des coûts de production. On a besoin d'électricité et de pétrole, on est donc très fortement dépendant à ce niveau-là aussi. Chez nous, il y a deux types de volatilité : celle des produits importés et celle des produits locaux. Nos produits locaux sont soumis aux problèmes liés à nos propres marchés – la corruption des commerçants locaux, notamment, qui créent des situations de rareté artificielle, et puis la qualité des récoltes. Pour le reste, c'est au-delà de ce qu'il se passe chez nous.

Entrevoyez-vous des solutions pour améliorer la situation au Niger ?

Les paysans doivent s'organiser, c'est ce dont je m'occupe à travers une coopérative. Le problème chez nous, c'est la désinformation. Et puis l'État doit encourager les productions locales de façon à nous débarrasser des importations, qui coûtent de plus en plus cher.

Quand la finance dérègle notre assiette

Depuis quelques années, une nouvelle classe de spéculateurs est apparue sur le devant de la Bourse : les *brokers* agricoles. Mais en quoi (et à quel prix ?) épis de blé et pousses de soja intéressent-ils les marchés financiers ?

En bref

- Blé, soja, cacao sont devenus des valeurs refuges.
- Les marchés agricoles sont de plus en plus instables.

L'AGRICULTURE, RISQUÉE PAR NATURE

Travailler la terre est une activité risquée : caprices de la météo et variation de la production font partie du quotidien des agriculteurs. L'offre dans le secteur est en outre peu flexible, les producteurs étant dispersés à travers le monde et devant en tout état de cause attendre au moins une saison avant de pouvoir modifier leurs cultures en place. À ces constats, on ajoutera une demande très peu élastique : quelle que soit l'ampleur de l'offre des denrées alimentaires, et indépendamment des hausses de prix, les gens doivent continuer à se nourrir. Les risques inhérents à l'imprévisibilité du prix de vente de leur récolte ont toujours poussé les agriculteurs (des pays occidentaux surtout¹) à garantir une partie de leurs revenus au moyen de contrats à terme. Un contrat à terme permet à un agriculteur de vendre à un commer-

çant (un transformateur, un producteur) une partie de sa production à un prix fixé parfois plusieurs mois à l'avance. Pour ce faire, il passe par un intermédiaire qui connaît bien le marché agricole et qui joue le rôle d'opérateur en couverture, sorte de « spéculateur traditionnel disposé à endosser le risque à sa place ». Cet opérateur couvrira les pertes de l'agriculteur si le prix du marché chute en dessous du prix fixé à l'avance. Si, à l'inverse, le cours de la matière première en question est plus élevé que le prix établi par le contrat au moment de la vente, c'est lui qui empochera la différence. D'autres *hedgers*² s'associeront en amont à l'opérateur afin de répartir les risques via d'autres contrats à terme et ainsi de suite. Si le procédé entraîne une légère hausse des prix, il permet de contenir leur caractère volatile et de garantir, tant à l'agriculteur qu'au commerçant et à l'intermédiaire, une rémunération correcte. Cette spéculation « traditionnelle » couplée à différentes mesures visant à protéger le secteur agricole (PAC, constitution de stocks, etc.) a permis jusqu'il y a une dizaine d'années d'empêcher de trop grandes variations de prix des matières premières agricoles. Aujourd'hui, la situation est toute différente.

ET WALL STREET S'INTÉRESSA AU BLÉ

Nous sommes dans les années 2000, en pleine libéralisation des marchés financiers : les lois

Entre 2007 et 2008, les prix de céréales comme le blé ont grimpé de plus de 100 % !

encadrant les activités de spéculation s'assouplissent de plus en plus et les marchés à terme agricoles n'échappent pas au relâchement général. De nouveaux acteurs (banques d'investissement, *hedge funds*, fonds souverains, fonds de couverture et fonds de pension), qui n'ont aucun intérêt économique direct dans le secteur, y sont progressivement acceptés, aux États-Unis d'abord³, puis en Europe. Jusqu'alors, les marchés à terme sur les matières premières agricoles répondaient à des enjeux agricoles et d'alimentation. Bref, ils étaient ancrés dans l'économie réelle et les spéculateurs sur les marchés agricoles étaient relativement peu nombreux. Blé, soja, cacao sont progressivement devenus des actifs financiers attractifs. En 2007, la tendance se précipite avec l'éclatement de la bulle immobilière aux États-Unis entraînant dans son sillage la crise économique et financière ravageuse que nous connaissons aujourd'hui : les *traders*, ne pouvant plus se fier à leurs actifs favoris – à savoir les actions d'entreprises qui, tous secteurs confondus, s'effondrent – cherchent alors des valeurs refuges. Les marchés céréaliers font parfaitement l'affaire à cet égard : ils permettent de diversifier le portefeuille des investisseurs (et donc de diminuer les risques), ils assurent contre l'inflation, etc. Voilà comment et pourquoi, en quelques années, la nourriture passe sur le devant de la Bourse.

GLISSEMENT DE TERRAIN

Là où le bât blesse, c'est que cet intérêt croissant pour les matières premières agricoles coïncide avec une instabilité de plus en plus marquée des prix de ces dernières. En effet, à partir de 2005, les marchés de plusieurs matières premières agricoles ont commencé à afficher des augmentations de prix et plus de volatilité. Entre 2007 et 2008, les prix de céréales comme le blé ont grimpé de plus de 100 % ! Des flambées qui ont entraîné une crise alimentaire mondiale touchant des régions parmi les plus pauvres de la planète (voir p. 5). En 2008, des populations affamées se soulèvent au Burkina Faso, au Sénégal, au Cameroun, au Maroc... Après une reprise, le phénomène, loin de s'estomper, se répète en 2010 et en 2011. Sur les marchés financiers, on continue pourtant à s'acharner : aucune mesure suffisante n'est avancée pour contrer la situation, même si de plus en plus d'experts reconnaissent l'exis-



Les banques belges, aussi responsables ?

Malgré le manque de transparence et la difficulté à avoir accès aux informations, il existe des preuves tangibles de l'implication de certaines banques belges dans la spéculation alimentaire.

tence d'un lien entre spéculation et hausse des prix. Concrètement, les institutions financières ont profité de la dérégulation des marchés pour lancer des produits financiers indiciaires permettant aux investisseurs de parier sur la hausse ou sur la baisse des prix des matières premières. Ces produits s'engagent généralement à répliquer la performance d'un indice boursier lié, en tout ou en partie, à l'évolution d'un panier de matières premières (pétrole, blé, etc.). Pour répliquer cet indice ou tout simplement pour se couvrir contre le risque, ces institutions financières (ou leurs gestionnaires de fonds) achètent des contrats à terme sur les matières premières faisant partie de l'indice en question : les transactions sur les marchés de ces matières premières ont ainsi gonflé de manière spectaculaire. Le nombre de contrats à terme négociés a été multiplié par 5 entre 2002 et 2008⁴. On le voit, un procédé qui permettait à l'origine de protéger les acteurs des marchés physiques (les agriculteurs, les vendeurs, etc.) profite maintenant à une multitude d'acteurs purement financiers assoiffés de gains à court terme⁵. Autre problème : l'ampleur des produits dérivés sur les matières premières est aujourd'hui totalement déconnectée des biens physiques réellement échangés. Numériquement parlant, le poids total de ce type de produits financiers serait passé, selon la banque Barclay's, de 13 milliards de dollars en 2003 à 412 milliards de dollars en 2011. Cet afflux de capitaux traduit un glissement de terrain : étant donné l'implication grandissante des acteurs financiers, les marchés dérivés de matières premières agricoles obéissent désormais davantage à la logique des marchés financiers qu'à celle d'un marché normal de marchandises⁶. Les prix sur ces marchés ne sont donc plus nécessairement liés à l'évolution des fondamentaux de l'offre et de la demande, mais sont plutôt le reflet des paris à la hausse ou à la baisse des spéculateurs. Comme à l'accoutumée sur les places boursières, la multiplication des échanges entraîne un affolement des marchés, une incertitude qui débouche sur un comportement moutonnier des plus petits acteurs financiers : ils suivront la tendance à la hausse ou à la baisse des marchés, peu importe la situation sur le marché réel des denrées alimentaires. Si bien que les prix varient très rapidement et très fortement. Et comme les cours sur les marchés à terme servent d'information aux acteurs qui œuvrent sur les marchés physiques pour fixer leur prix ; le prix des matières premières agricoles est désormais l'otage des spéculateurs.

1. Les petits producteurs du Sud ont rarement accès aux marchés à terme ou à d'autres mécanismes de prévention, comme une assurance ou une épargne.

2. Opérateurs en couverture.

3. Le Commodity Futures Modernization Act, ratifié par le président Bill Clinton en 2000, a mis fin à la régulation du secteur financier mise en place à la suite du krach boursier de 1929.

4. O. De Schutter, Food Commodities Speculation and Food Prices Crises, 2010.

5. En juin 1996, la part des spéculateurs sur les marchés agricoles était de 12 % (pour 88 % de hedgers). En juin 2011, la proportion s'est inversée : 61 % de spéculateurs pour 39 % de hedgers. WDM, Broken Markets, p. 13, 2011.

6. A. Marchand, La spéculation sur les marchés à terme des matières premières a-t-elle un impact sur les prix des denrées alimentaires ? RFA, 2013.



Action médiatique devant le siège de BNP Paribas Fortis, Bruxelles, juin 2013.

D'après un rapport d'ARNAUD MARCHAND, LISE DISNEUR et MARIE-BÉNÉDICTE DE GHELLINCK.

Dix banques – BNP Fortis Paribas, Belfius, KBC, ING, bpost banque, Deutsche Bank, ABN Amro, Rabobank, AXA et Dexia – ont été sélectionnées comme objet d'étude en raison de leur poids ou de leurs activités de spéculation avérées par le passé. Le but de l'enquête : identifier les pratiques d'offres et de commercialisation en Belgique de produits d'investissement ainsi que d'autres formes d'investissement direct ou indirect dans les matières premières agricoles.

LA POINTE DE L'ICEBERG

Premier constat : les produits d'investissement¹ proposés sur le marché par les institutions financières en question ne constituent en réalité qu'une faible partie de leurs activités spéculatives sur les matières premières agricoles. Sur le plan des activités en fonds propres de ces institutions, c'est en effet le flou total. Car il faut savoir qu'une banque peut utiliser ses fonds propres à des fins d'investissement, en spéculant sur les marchés, par exemple. À ce niveau, elle peut opter pour les marchés réglementés (la Bourse) ou pour les marchés de gré à gré (via un contrat direct avec la contrepartie). La seconde possibilité n'impliquant aucune transparence, le volume des transactions de gré à gré de produits dérivés sur matières premières en est arrivé, selon un dirigeant de la CFTC², à peser 7 fois celui des marchés réglementés (voir p. 8 et 9) ! Les banques peuvent aussi agir pour le compte de tiers (via des produits d'investissement, de la consultance, etc.) en échange d'une commission ou de frais de gestion. On l'aura compris, comme ces pratiques n'impliquent pas d'obligation de communication envers les clients ou les autorités, il est difficile de mesurer avec précision l'ampleur du phénomène que constitue la spéculation alimentaire.

NÉANMOINS...

Sur les dix banques sélectionnées, l'étude montre que six sont actives dans la spéculation sur les aliments via une offre en produits d'investissement liés à des contrats à terme de

matières premières agricoles ou à des indices relatifs à ces dernières. Par ordre d'implication, on citera Deutsche Bank, BNP Paribas Fortis, AXA, Belfius, ING et ABN Amro. Au sein du volume total comptabilisé, on estime que le montant investi dans des produits dérivés sur des matières premières agricoles se situe entre 768 et 948 millions d'euros. Bien sûr, toutes les institutions financières ne jouent pas dans la même cour. Au jeu de la comparaison, Deutsche Bank et BNP Paribas Fortis sont de loin les plus actives.

JUSTIFICATIONS

Les réactions à la publication précitée et aux lettres envoyées par le collectif d'ONG aux institutions financières pointées du doigt sont peu convaincantes. Deutsche Bank s'est déclarée scandalisée par la publication du rapport², estimant que les conclusions de l'enquête sont « fausses, archifausses ». En janvier 2013, l'institution avait déjà réitéré sa volonté de continuer à offrir, « dans l'intérêt de ses clients », des produits financiers liés aux produits agricoles. Soulignant l'absence de preuves empiriques établissant que les instruments financiers conduisent à une augmentation ou à une plus grande volatilité des prix alimentaires, elle mettait en avant les nombreux avantages apportés par les marchés à terme agricoles aux agriculteurs et à l'industrie alimentaire. Après une période marquée par la création de nombreux produits spéculatifs et par la crise financière, BNP Paribas Fortis semble s'être, de son côté, racheté une conduite depuis peu, avec la suppression ou la suspension de certains fonds spéculatifs. Ces efforts restent toutefois insuffisants aux yeux des différentes ONG qui se sont penchées sur la question eu égard à l'importance des montants toujours investis actuellement par l'institution dans des produits dérivés sur les matières premières agricoles.

1. Trois instruments financiers ont été identifiés : les fonds indiciaires, les ETC (Exchange Traded Commodities) et les ETN (certificats).

2. Commodity Futures Trading Commission

3. www.lecho.be/actualite/entreprises_finance/Speculation_des_banques_belges_sur_les_matiieres_preieres.9361857-3027.art



Pour en savoir plus, consultez le rapport réalisé de front commun par le CNCd-11-11-11, SOS Faim, Oxfam Solidarité, Fairfin et le RFA sur financite.be.



« Le discours bancaire sème la confusion »

Selon le rapporteur spécial de l'ONU pour le droit à l'alimentation, le manque de régulation des marchés financiers et, en particulier, des marchés de matières premières agricoles, est aussi évident que dangereux.



Entretien réalisé avec
OLIVIER DE SCHUTTER

Est-ce que la spéculation sur les matières premières agricoles a un impact sur l'évolution des prix sur les marchés physiques ?

La réponse est « oui », mais il y a deux malentendus à balayer à ce propos. Le premier, c'est que la volatilité est présente sur ces marchés de toute manière. La qualité de la production agricole est liée à des phénomènes météorologiques et, producteurs comme consommateurs doivent réagir aux signaux des prix du marché. Or, parfois, il faut des mois pour que la production suive les signaux qu'envoie une augmentation des prix.

Les marchés agricoles, pour toute une série de raisons, sont donc volatiles par nature. La spéculation ne crée pas la volatilité mais il est certain qu'elle l'accroît. Elle la rend encore plus difficile à maîtriser, elle aggrave ses conséquences. L'ambiguïté dans le débat sur la spéculation alimentaire provient du discours des institutions financières. Lorsque celles-ci affirment ne pas être à l'origine de la volatilité des prix des matières premières agricoles, elles ont raison. Mais elles doivent reconnaître que l'arrivée massive, depuis une dizaine d'années, d'une série d'investisseurs institutionnels et de fonds d'investissement sur les matières premières agricoles a accru fortement l'incertitude du secteur des matières premières agricoles. Cette relation peut se mesurer grâce à des outils économétriques reconnus qui montrent une très forte croissance de la volatilité des prix depuis maintenant cinq ou six ans. Et puis, second malentendu : les prix évoluent à la fois de manière structurelle et de manière conjoncturelle. Sur le plan structurel, il est vrai que l'augmentation des prix répond à ce que l'on appelle des fondamentaux, comme l'augmentation de la population, l'évolution des modes de consommation ou d'une demande pour des produits agricoles qui n'est plus purement alimentaire (biocarburants, etc.), la concurrence de plus en plus importante pour les ressources

naturelles dont la terre en particulier, ... Tous ces fondamentaux ont une influence sur l'évolution des prix à moyen et à long terme. Mais à court terme, il apparaît surtout que les signaux que les marchés financiers transmettent aux marchés physiques sont les signaux sur lesquels les vendeurs et les acheteurs s'alignent. Il ne faut surtout pas confondre ces évolutions structurelles avec les soubresauts des marchés à court terme !

Que répondre alors à ces institutions financières qui se défendent de toute responsabilité, qui affirment même que la spéculation a, au contraire, un impact positif sur l'offre et la demande ?

Je crois que ce qui est affirmé, c'est que la spéculation est intrinsèque à des marchés financiers qui fonctionnent bien. De tout temps, les instruments financiers ont servi à des opérateurs économiques qui opèrent sur des marchés physiques. Pour s'assurer contre le risque, pour s'assurer d'une imprévisibilité dans l'évolution des prix, ce sont bien les contrats à terme qui ont permis au producteur de savoir à l'avance ce qu'il gagnera pour les tonnes de blé qu'il a produites et qui ont permis à l'acheteur de s'assurer contre une brutale hausse des prix entre le moment où il passe commande et le moment où il achète réellement le blé. Ces contrats à terme sont encore très utiles. Ce que l'on a vu cependant, depuis 2004-2005, c'est que l'importance des marchés financiers a crû beaucoup plus vite que les volumes de matières premières réellement échangés. Le déséquilibre s'est introduit : au lieu d'être un appui aux marchés physiques, les marchés financiers sont devenus dominants et les prix ont été décidés selon une logique de plus en plus financière, s'éloignant des fondamentaux. En affirmant que la spéculation est positive, les banques introduisent une grande confusion dans le débat. Elle n'est pas positive à ce niveau : elle a pris une telle importance qu'elle est désormais malsaine.

Qu'est-ce qui explique cette arrivée massive de spéculateurs sur le marché des matières premières agricoles ? Pourquoi les « soft commodities » sont-elles devenues des valeurs refuges ?

Il y a quatre facteurs essentiels qui expliquent cette financiarisation des marchés agricoles. Le premier, c'est que les marchés d'actions ont commencé à être moins rémunérateurs dès le début de la crise financière. Les matières premières sont alors devenues un vrai refuge pour les investisseurs. Mais ce qu'il importe sans doute le plus de souligner, ce sont trois autres facteurs, politiques et réglementaires, eux. D'abord, on a vu arriver un nouvel instrument financier : les fonds indiciels sur matières premières (commodities hedge funds). Le premier a été inventé par Goldman Sachs en 1991 (Goldman Sachs commodity index). Il s'agit de hedge funds spécifiques dans le sens où ils proposent aux clients des paniers de matières premières : des minéraux, du pétrole, des matières premières agricoles (comme le blé ou le soja), qui représentent en général 15 à 20 % du panier. Pour faire simple, on a introduit sur le marché un nouveau type de produits financiers qui a accentué le lien déjà fort entre le prix des denrées alimentaires et ceux de l'énergie : les cours des matières premières ont commencé à suivre les courbes des marchés de l'énergie, et plus particulièrement celui du pétrole, qui domine dans ces fonds indiciels. Autre facteur, en 2004, des économistes de Yale ont publié une étude qui a mis dans la tête des investisseurs que l'évolution des marchés à terme des produits agricoles était inversement corrélée à l'évolution des marchés des actions. Autrement dit, si vous voulez diversifier vos investissements et donc limiter les risques,

Au lieu d'être un appui aux marchés physiques, les marchés financiers sont devenus dominants et les prix des denrées alimentaires ont été décidés selon une logique de plus en plus financière.

la stratégie que recommandaient ces chercheurs était de constituer un panier d'actions et, à côté de cela, d'avoir des investissements dans les matières premières agricoles. De cette manière, si vos actions baissent, la perte sera compensée par la hausse du prix des produits agricoles. Et enfin, le dernier facteur, qui est le plus important : on a assisté, depuis le début des années 2000, à une dérégulation de plus en plus importante des marchés financiers. Cette dérégulation a démarré avec une loi américaine : le Commodity Futures Modernization Act. Elle a eu pour premier effet d'abolir les barrières entre les banques de dépôt et les banques d'investissement et, ensuite, elle a très largement réduit les limites imposées aux investisseurs. Après la crise de 29, les investisseurs qui choisissaient le blé ou le maïs, par exemple, ne pouvaient conclure qu'un certain nombre de contrats à terme, de façon à ce qu'ils ne puissent pas influencer délibérément le cours des produits choisis. Cette abolition des limites a faussé le jeu. Ce n'est donc pas uniquement une question de marchés financiers, c'est aussi une évolution réglementaire, c.-à-d. des choix politiques, qui ont conduit à la situation actuelle.

En 2012 pourtant, le Parlement européen a décidé de limiter à nouveau les positions des investisseurs...

Bien sûr, c'est une bonne chose mais c'est loin d'être suffisant ! C'est une mesure qui ne va pas assez loin car le principal problème n'est pas celui que les limites de position veulent régler. Les limites de position visent un point précis qui est la manipulation des cours par un acteur très puissant en termes de capacité financière et qui serait tenté d'utiliser cette force pour influencer les cours à son profit. Les limites de position sont destinées à limiter cette capacité. Mais le vrai problème des marchés financiers aujourd'hui, lorsque l'on parle des marchés agricoles, réside dans le comportement moutonnier d'un très grand nombre de tout petits acteurs qui prennent leurs décisions non pas en fonction de l'évolution de la demande ou de la qualité des récoltes, mais en fonction de ce que les autres font ou de ce qu'ils anticipent que les autres vont faire. Contre ce comportement moutonnier, la législation actuelle est impuissante. Il faut donc proposer autre chose.

Et quelles sont alors les mesures que vous préconisez ?

Je ne parlerai pas ici des mesures qui pourraient stabiliser les marchés physiques : elles sont importantes mais ne concernent pas la spéculation sur les marchés financiers en tant que telle. Sur les marchés financiers purs, à côté des limites de position, je pense qu'il faut se diriger vers quatre mesures précises. La première consisterait à limiter les transactions de gré à gré, soit les échanges entre acteurs financiers qui ne se passent pas sur des plates-formes transparentes, qui empêchent



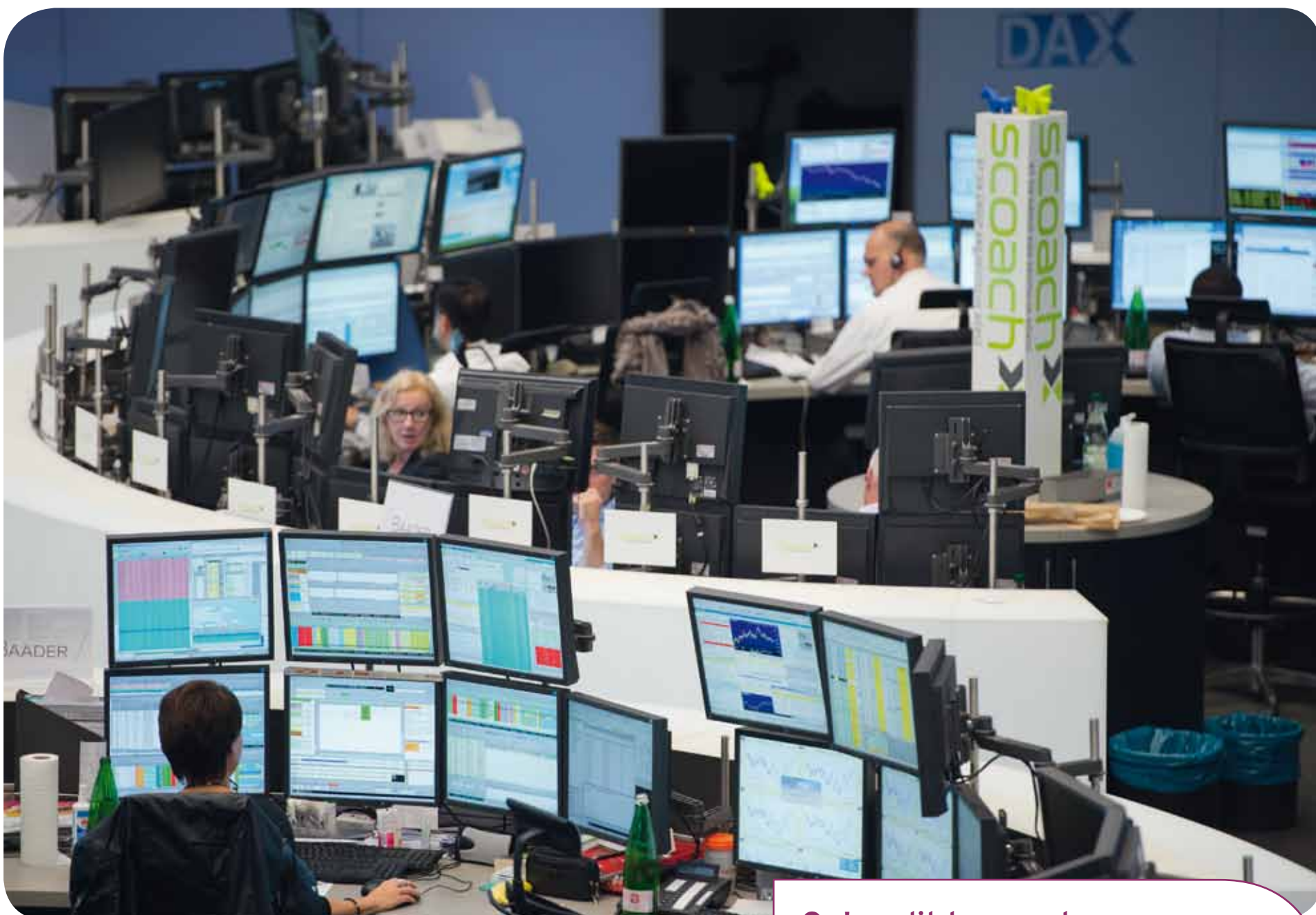
Ce dossier vous intéresse ?

Vous voulez mieux comprendre la thématique abordée dans ce Financité magazine ? Financité organise des ateliers, à Bruxelles et en Wallonie, pour vous permettre d'appréhender la problématique en question sous tous ses angles.



A Bruxelles, le 23/09
A Charleroi, le 10/10
A Namur, le 29/10
A Liège, le 05/11





© DPA - Boris Roessler

les organes régulateurs de faire leur travail. Aujourd'hui, environ 80 % des produits financiers dérivés des matières premières agricoles sont échangés sur les marchés de gré à gré. Deuxième chose : depuis une dizaine d'années, se sont développées les transactions automatisées, via des ordinateurs, qui permettent des transactions extrêmement rapides -- on parle ici en nanoséconde de seconde. Avec ce type de procédé, avant que le facteur humain puisse intervenir, la machine a déjà pris toutes les décisions, ce qui peut créer un véritable emballement des marchés. Troisièmement et tout simplement : taxer les transactions financières pour décourager les investisseurs qui ne sont intéressés que par des gains sur le très court terme, de manière à diminuer l'attrait de la spéculation purement financière. Enfin, quatrièmement, je pense qu'il faut réfléchir sérieusement à l'interdiction des fonds indiciels de matières premières. C'est par là, je vous le rappelle, que tout a commencé.

Aux États-Unis, des mesures ont été prises pour limiter la spéculation sur les matières premières agricoles. Sont-elles effectives ou s'agit-il uniquement de recommandations ?

En gros, en 2010, Obama a signé cette loi importante, le Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act. Cette loi donnait pour mission à un organe réglementaire d'imposer des limites de position, notamment pour éviter la manipulation des cours. Un intense lobby bancaire a malheureusement

La spéculation prospère sur l'incertitude. Plus les marchés sont incertains, plus les rumeurs peuvent nourrir la panique des marchés.

empêché une vraie entrée en vigueur de cette loi. De plus, entre-temps, la majorité avait changé à la Chambre. Résultat : ce qui a finalement été appliqué est beaucoup plus faible que ce qui avait été prévu à l'origine. Même si le débat, comme en Europe, continue.

Le fonds de commerce de la spéculation, c'est l'incertitude. Comment rassurer les marchés ?

Naturellement. La spéculation prospère sur l'incertitude. Plus les marchés sont incertains, plus les rumeurs peuvent nourrir la panique des marchés. Aujourd'hui, il y a un consensus sur ce constat, et ce consensus est tellement réel que le G20 a tenté de mettre en place des mécanismes qui permettent de réduire le risque de panique sur les marchés. Pourquoi ? Parce que le risque de panique entretient la spéculation. En juin 2011, le G20 sous présidence française consacré à l'agriculture a demandé à la FAO de mettre en place un système d'échanges d'informations -- l'AMIS¹ -- pour encourager les États à transmettre l'information sur la qualité des récoltes de leur pays, afin de réduire le risque d'incertitude sur les marchés. Le but est de décourager les vendeurs de retarder les ventes et de décourager les acheteurs d'acheter d'un seul coup par peur d'une hausse des prix, ce qui a pour effet de conduire à un phénomène de rareté artificielle. Si tout le monde adopte ce comportement, la demande ne peut bien évidemment pas être satisfaite.

1. Agricultural Market Information System

Qu'en dit le monde politique ?

Parallèlement aux campagnes de sensibilisation du grand public à la lutte contre la spéculation financière, de nombreuses ONG agissent également pour infléchir les législations belge et européenne. À l'heure actuelle, il n'existe aucune restriction significative à la spéculation alimentaire sur le plan belge ni européen. Pas de limitation, donc, ni concernant les acteurs autorisés à négocier sur les marchés à terme agricoles, ni quant au nombre de positions que ces acteurs sont autorisés à prendre.

En Belgique, un moratoire mis en place par la FSMA, l'autorité de contrôle des marchés financiers, invite les banques à ne pas commercialiser de produits structurés particulièrement complexes auprès des investisseurs de détail. Ce moratoire reste largement insuffisant : il est facultatif, non contraignant, et sujet à des interprétations divergentes. En mars dernier, le parti socialiste avait déposé une proposition de loi interdisant la commercialisation des produits indiciels. Mais il l'a retirée quelque temps après, à la suite des nombreux amendements déposés.

À l'échelon de l'Union européenne, des mesures renforçant la transparence des produits dérivés négociés de gré à gré ont été adoptées, en juillet 2012, dans le cadre de la régulation dite « EMIR ». Cette obligation entrera en vigueur en janvier 2014 au plus tard.

D'autre part, la directive sur les marchés d'instruments financiers (MiFID) est en cours de révision. Elle vise à renforcer la transparence sur les marchés financiers et à réguler de manière plus stricte les marchés de dérivés sur les matières premières. Dans cette directive, il est notamment question des limites de positions sur les matières agricoles. En octobre 2012, le Parlement européen s'est prononcé sur les propositions de la Commission et a voté en faveur de limites de positions obligatoires, mais le texte est encore trop faible. Le Conseil européen doit se prononcer sous peu. Depuis ce mois de septembre, un dialogue entre le Conseil, le Parlement et la Commission a débuté afin de tenter de s'accorder sur un texte de compromis. La directive -- avec ou sans les restrictions en matière de spéculation sur les matières premières -- devrait être votée peu après mars 2014.

Ensemble contre la spéculation

Pour Oxfam Solidarité, c'est aux populations qu'il appartient de définir leur système alimentaire, pas aux banques.

Oxfam Solidarité est une ONG belge de coopération au développement et d'aide humanitaire qui œuvre à la mise en place de réponses durables à la pauvreté, l'injustice et l'exclusion dans le monde.
www.oxfamsol.be

THIERRY KESTELOOT, chargé de plaidoyer souveraineté alimentaire d'Oxfam Solidarité

Crises alimentaires, faim, pauvreté ne sont pas des fatalités. Elles sont des injustices qui sont en premier lieu les conséquences de politiques et de pratiques centrées sur l'intérêt d'une minorité au détriment d'une majorité ! En rassemblant les énergies, il est pourtant possible de mettre les populations en mouvement pour résister, changer les rapports de force dans le sens de la promotion des droits humains, de la solidarité entre les peuples, de la justice et de l'équité. Le combat d'Oxfam Solidarité !



© Lode Saidane

POUR PLUS DE RÉGULATION

Les politiques nationales et internationales actuelles ne parviennent pas à faire face à la liste croissante de défis auxquels la production agricole et l'approvisionnement alimentaire sont confrontés : la faim persistante ; la pression croissante d'une production non durable sur nos ressources naturelles, sur les écosystèmes et sur le changement climatique ; des marchés de produits alimentaires de plus en plus imprévisibles ; l'utilisation croissante de produits agricoles à des fins énergétiques et industrielles et non alimentaires ; des modes de consommation qui ne tiennent pas compte des conséquences sociales et environnementales ou de l'impact sur les générations futures ; la concentration de pouvoirs sur le contrôle des terres, des semences, ou sur les marchés ; mais aussi la spéculation financière sur les marchés de matières premières agricoles. Cette liste de défis démontre que nos systèmes alimentaires sont largement défaillants et ne peuvent remplir leurs fonctions premières de garantir le droit à l'alimentation pour tous et de gérer de manière équitable et durable les ressources naturelles. Les États ont largement délaissé leur rôle de régulateur de l'agriculture et ont fait aveuglement confiance aux marchés. Malheureusement, le fait de déréguler les marchés n'a pas eu les effets attendus et a donné lieu à des crises alimentaires successives. De plus, ce sont les intérêts particuliers des entreprises de l'agroalimentaire et de la finance qui jouent

maintenant un rôle déterminant dans nos systèmes alimentaires. Le droit de se nourrir devient subordonné à la recherche de profits : il vaut mieux produire pour ceux qui ont du pouvoir d'achat plutôt que d'éradiquer la faim. Les ressources naturelles deviennent des marchandises, plutôt que des biens communs à préserver de manière équitable et durable. Les crises alimentaires deviennent sources de profit pour le secteur financier, mais n'incitent guère à mettre en œuvre l'obligation des États à protéger les droits humains et à développer des politiques qui soient cohérentes avec les objectifs de développement.

POUR MOINS DE SPÉCULATION !

La spéculation financière sur les marchés alimentaires est un exemple flagrant de ces injustices. En alliance avec le RFA et d'autres ONG, Oxfam Solidarité met largement en cause la complicité des banques belges dans ces pratiques inacceptables. Des pressions sont actuellement également exercées sur les banques en France, Allemagne ou encore en Grande-Bretagne et l'organisation participe également à des réseaux internationaux pour dénoncer et revendiquer une régulation forte des marchés financiers. Des propositions dans ce sens ont été faites au G20 et au Comité mondial pour la Sécurité alimentaire. Grâce à l'action des citoyens, des partenaires et des alliances, les lignes bougent. Des banques ont retiré leurs produits de spéculation financière du marché, l'Union européenne veut se doter d'un cadre régulateur et la problématique est aujourd'hui au cœur des débats politiques en Belgique. Cependant, les campagnes communes menées restent cruciales pour s'assurer que l'intérêt général va prévaloir sur l'intérêt particulier défendu par les lobbys financiers. C'est pourquoi, Oxfam insiste : il ne faut pas en rester là, le travail en commun doit être poursuivi !

Arrêtons de tuer le droit à l'alimentation !

Pendant deux années, le CNCD-11.11.11 veut renforcer le travail de ses organisations membres qui luttent pour la souveraineté alimentaire, le droit à l'alimentation et la transition vers l'agroécologie.

La devise du **CNCD-11.11.11**, « Un combat pleins de droits », résume bien le travail de l'organisation. Derrière cette petite formule se cache, toute une vision du monde et de la solidarité internationale, autant qu'une multitude d'actions concrètes d'aide au développement.
www.cncd.be

STÉPHANE DESGAIN, chargé de recherche et plaidoyer « Souveraineté alimentaire »

« CHANGER D'AGRICULTURE ET D'ALIMENTATION »

L'axe de la nouvelle campagne du CNCD-11.11.11 n'est pas anodin : les promesses faites aux Nations unies de réduire la faim dans le monde sont tellement mal tenues que la faim a augmenté. Alors que les citoyens engagés dans des changements de comportement vis-à-vis de l'alimentation sont chaque jour plus nombreux, les responsables politiques belges et européens n'ont, dans leur grande majorité, absolument pas pris la mesure des changements

politiques à mettre en œuvre. La situation est pourtant absurde : en 2012, 870 millions de personnes souffrent de la faim, soit autant qu'en 1970 et 1400 millions de personnes sont en surpoids ! Les premières victimes de la faim sont les paysans et les premières victimes de surpoids sont les pauvres. Un tiers de la nourriture produite est, qui plus est, perdu ou gaspillé. Les femmes, qui produisent pourtant la majorité de l'alimentation, n'ont, en outre, quasi pas d'accès à la terre. Chaque année, une surface cultivable égale à 10 fois celle de la Belgique est perdue par érosion, urbanisation et désertification. Pendant que les paysans du Nord et du Sud étaient en pleine crise, les multinationales de l'agroalimentaire ont aug-

menté leurs profits de 40 à 140 %. Depuis que les spéculateurs sont actifs sur les marchés agricoles, la volatilité des prix agricoles a explosé et la spéculation sur les fonds indiciels a été multipliée par 20 en 5 ans. Bref un système agroalimentaire et financier absurde.

FAIRE DEUX CHOSES EN MÊME TEMPS

Pour l'organisation, entamer la transition vers un système alimentaire durable, basé sur la souveraineté alimentaire, l'agroécologie et l'agriculture familiale est donc impératif. Mais, en parallèle, il faut aussi stopper rapidement les menaces qui pèsent sur cette agriculture du futur. Parmi celles-ci : la spéculation financière sur les produits agricoles, conséquence directe de la mauvaise régulation des marchés financiers. Séparer les métiers bancaires, restreindre le secteur agricole aux utilisateurs réels et réguler fortement le marché des matières premières, sont autant de me-



Rappelez-le à votre banque...

... On ne joue pas avec la nourriture ! C'est le slogan de la campagne 2013 de SOS Faim. Objectif : inciter les banques à se désengager de la spéculation sur les matières premières agricoles.

SOS Faim est une ONG de développement qui fêtera ses 50 ans l'an prochain. Son cheval de bataille : lutter contre la faim et la pauvreté en développant l'agriculture familiale et paysanne.
www.sosfaim.org

VIRGINIE PISSOORT, responsable campagne mobilisation et plaidoyer

Vu les liens démontrés entre la spéculation sur les matières premières agricoles et l'envolée des prix agricoles et alimentaires de 2008 et 2011, SOS Faim a mené campagne en 2012 contre la spéculation sur les matières premières agricoles. Parce que la finance est un phénomène complexe et extrêmement opaque, peu d'ONG s'étaient frottées à la thématique, qui plus est en Belgique. Jusqu'ici, les banques ont donc joui de beaucoup de liberté en la matière, spéculant à leur guise, sans se faire inquiéter par la société, leurs clients, ou les politiques. Les conséquences qui en découlaient, en termes de droit à l'alimentation, étaient purement et simplement ignorées. Des pistes de régulation sont à présent en cours au niveau européen. Posant le principe des limites de position, elles devraient permettre de ralentir le phénomène sans toutefois l'enrayer de façon définitive. Quant au niveau belge, malgré la déclaration gouvernementale Di Rupo, le gouvernement fédéral adopte une position plus que timorée que nous déplorons. À la Chambre des représentants, les projets de loi visant à limiter la spéculation sur les produits agricoles ont platement échoué.

UNE CAMPAGNE DIRECTE

SOS Faim a donc entrepris d'interpeller directement les banques. Fort de l'étude réalisée par le RFA, incriminant de façon précise

les fonds spéculatifs proposés par nos banques, l'ONG a axé sa campagne 2013 sur une interpellation concrète et ciblée des banques en Belgique. Les clients des banques sont invités à écrire à leur banque. Concrètement, à chaque banque correspond une lettre adressée à son Directeur, intégrant les résultats de l'étude. Les six banques incriminées dans l'étude sont tenues de se désengager dès à présent des fonds spéculatifs sur les matières premières agricoles dans lesquels elles sont actives. Par ailleurs, à toutes les banques en Belgique, il est demandé d'une part de s'engager à cesser toute création, promotion, ou distribution de produits financiers spéculatifs sur les matières agricoles, et d'autre part, de soutenir davantage l'économie réelle et durable, en attachant une attention particulière au financement d'une agriculture solidaire, rémunératrice pour les producteurs.

En tant que client, vous pouvez aider à mettre la pression sur votre banque, en signant ce courrier. SOS Faim, aux côtés d'autres ONG, a déjà entamé un dialogue avec certaines banques, à la suite de la sortie du rapport du RFA en juin dernier. Dialogue que l'ONG souhaite d'autant plus persuasif grâce au paquet de lettres signées par leurs clients.

ON NE JOUE PAS AVEC LA NOURRITURE!



STOP à la spéculation sur les matières premières agricoles et sur les terres.

Tous les jours, des spéculateurs parient sur l'évolution des prix agricoles et investissent dans des entreprises qui achètent massivement des terres à l'étranger. Ces pratiques spéculatives favorisent la concentration des terres dans les mains des plus riches et font flamber les prix agricoles, menaçant la sécurité alimentaire des plus pauvres et l'avenir des petits agriculteurs.

Des banques en Belgique sont complices... la vôtre peut-être ? SOS Faim dit stop ! Vous aussi ?

Prenez à l'acte sur www.onnejouepasaveclanourriture.org



Nous avons besoin de vous :

Écrivez à votre banque. Rendez-vous sur www.onnejouepasaveclanourriture.be SOS FAIM s'engage à ce que les noms des clients ne soient pas communiqués aux banques, uniquement le nombre de signatures.

CEUX QUI CULTIVENT SONT AUSSI CEUX QUI MEURENT DE FAIM

DUR À AVALER, NON ?



sures à prendre. Plus fondamentalement aussi, les inégalités qui, en plus d'être immorales, sont nocives puisque, faute de projets productifs, d'énormes richesses viennent grossir les fonds utilisés pour spéculer ou pour acheter les terres des plus pauvres, doivent être diminuées. Au final, le facteur limitant les investissements et le développement d'activités économiques utiles est bien, aujourd'hui, la pauvreté de milliards de paysannes et paysans.

LES ACTIONS DU CNCD

Le CNCD-11.11.11 et ses membres spécialisés dans la lutte contre la spéculation alimentaire font actuellement pression sur le Parlement européen, le Conseil européen, sur les banques et le ministre belge des Finances. Si les banques semblent de moins en moins assumer publiquement leurs pratiques spéculatives, c'est donc aux pouvoirs publics qu'il revient d'interdire les activités qui menacent le droit à l'alimentation ! À côté des ces actions

politiques, de nombreuses activités visant à permettre au grand public de comprendre la spéculation alimentaire et ses différents liens avec le droit à l'alimentation sont organisées :

Le 8 octobre, à Libin, soirée « J'ai faim », avec Philippe Defeyt.

Le 10 octobre à Charleroi, avec le RFA, atelier : « Mieux comprendre les mécanismes de la spéculation ».

Le 16 octobre pression sur les parlementaires belges lors de la Journée mondiale de l'alimentation.

Le 17 octobre, à Bruxelles, conférence, avec SOS Faim et Gaëtan Van Lokeren : « Les entreprises privées et le droit à l'alimentation ».

Le 22 octobre, à Namur, ciné-débat, avec SOS Faim et le RFA, projection du film « Planète à vendre »

Le 29 octobre à Namur, avec le RFA, atelier : « Mieux comprendre les mécanismes de la spéculation ».

Consultez l'agenda complet sur www.cncd.be.



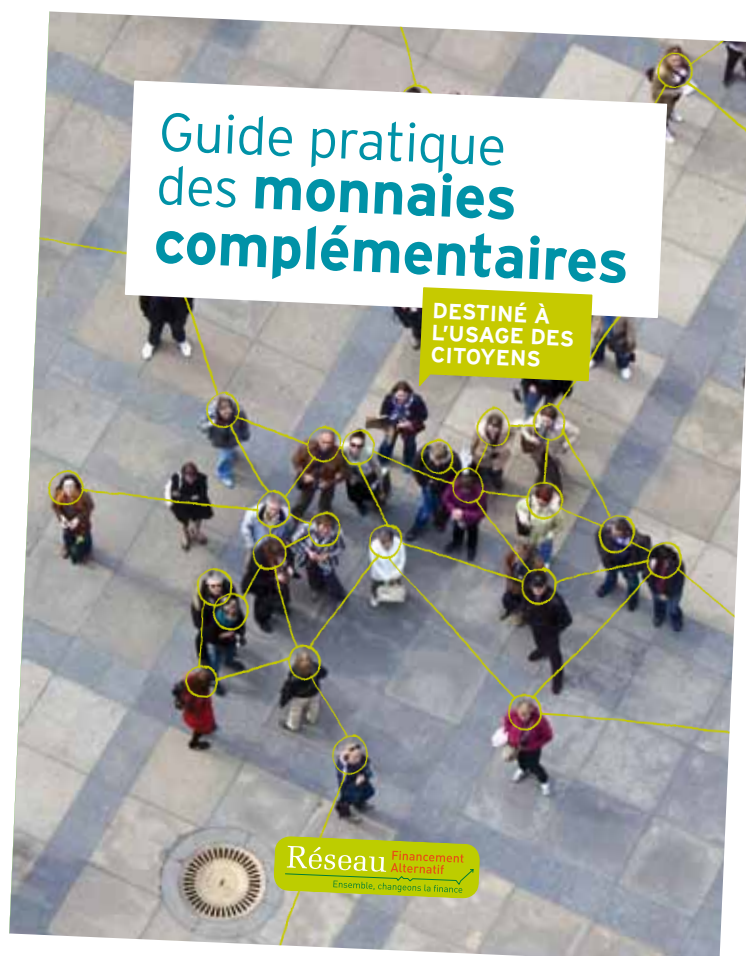
Participez

1001 façons de découvrir ou promouvoir la finance solidaire !

Financité
Groupes locaux

Comment se réapproprier la monnaie ?

Depuis quelques années, des projets de monnaie complémentaire fleurissent un peu partout. En Wallonie et à Bruxelles, plusieurs groupes locaux Financité sont nés autour d'un concept : se réapproprier la monnaie, un outil incroyable, pour la mettre au service des citoyens, pour renforcer les échanges de proximité ou, encore, pour créer une vraie initiative économique en marge du système financier classique. Mais au fond une monnaie complémentaire, c'est quoi ? Qu'implique sa création ? Quelles sont les obligations légales à ne pas manquer ? ... Le guide pratique des monnaies complémentaires publié par le Réseau Financement Alternatif, construit en sections et en fiches techniques, tente de répondre à toutes ces questions. Car la mise en place d'une monnaie citoyenne est un travail de longue haleine qui nécessite beaucoup d'efforts et d'organisation.



Intéressé(e) par le Guide pratique ? Consultez le site www.monnaiecomplémentaire.be.

La minuto, une monnaie qui rapproche

La minuto, monnaie-temps, vient d'être lancée à Braine-le-Compte. Elle fait partie des nombreuses initiatives wallonnes en la matière soutenue par Financité.

Entretien réalisé avec LAURENT DOMBRET, initiateur de la Minuto

D'où vient l'idée de la minuto ?

J'étais fort impliqué dans les systèmes d'échanges locaux (SEL). J'en ai, d'ailleurs, créé un en 2007, avec comme perspective la mise en place d'un outil pour faire circuler des marchandises. Mais, le public des SEL est, en réalité, plus intéressé par les relations sociales, un autre outil très performant. De mon côté, j'avais plutôt l'idée d'un outil économique dans lequel

on peut vraiment insérer des entreprises. J'ai réfléchi aux différentes possibilités et contacté Financité. La dynamique locale était lancée. En 2012, j'ai organisé un premier événement pour constituer un groupe de travail.

Comment avez-vous choisi le type de monnaie que vous souhaitiez mettre en place ?

Je suis maraîcher, agriculteur. Ce n'est pas un métier facile, c'est une fonction essentielle mais mal rémunérée. D'où l'idée de soutenir à travers la minuto les petits métiers, pour que les gens qui les pratiquent puissent obtenir le juste prix pour les services ou la marchandise fournis. Autour de cette réflexion est née l'idée d'une monnaie temps, non adossée à l'euro, d'une monnaie liée à la minute de travail fourni, ce qui rend possible une rémunération correcte. En se déconnectant de l'euro, les utilisateurs de la minuto ont un autre système de référence, de nouveaux repères.

Et pour constituer le groupe porteur, établir une vraie dynamique de groupe ?

Comme pour beaucoup de projets constitués de bénévoles, au début, l'engouement était général. Très vite, pourtant, beaucoup se sont découragés et de là, a émergé le groupe porteur. S'il est vraiment trop restreint, le projet meurt. Pour la minuto, nous sommes cinq, c'est parfait. Au niveau de la répartition des tâches, tout dépend d'abord de la qualité du leadership, un bon coordinateur est nécessaire. Il peut déterminer ce pour quoi chacun est doué, chercher de nouveaux adhérents dans le pu-

blic. Pour la minuto, nous avons d'abord identifié les besoins, nous nous sommes surtout organisés à travers des échanges d'e-mails. Finalement, je me rends compte que nous sommes allés à l'essentiel dans les derniers moments : nous avons d'abord accompli les tâches les plus sympathiques.

Inscrire sa monnaie dans le cadre légal ad hoc n'est pas évident, quelles démarches avez-vous entreprises à ce niveau ?

Nous avons pris contact avec des contrôleurs des contributions directes et de la TVA pour savoir comment ils considéreraient les futures transactions en minuto. Comme notre monnaie n'est pas adossée à l'euro, le dialogue était plus facile. Pour une période d'un an, les transactions en minuto sont considérées comme des échanges gratuits. Ensuite, le dossier sera réexaminé.

La minuto est lancée depuis septembre, comment avez-vous mis en place le réseau de votre monnaie ?

La monnaie, c'est du bluff, c'est une convention sociale, quelque chose dans quoi les gens doivent croire mais basé sur le mimétisme. Nous essayons de constituer un groupe de base d'utilisateurs, les gens sont libres d'adhérer à la minuto, la prospection proprement dite se fera dans un second temps. Le problème du démarchage c'est que c'est une activité délicate : les gens qui occupent cette fonction sont toujours des bénévoles mais le suivi demandé est lourd. Pour la minuto, nous n'avons pas encore expérimenté cette phase de confrontation avec notre public cible, le réseau est actuellement composé de « militants », de personnes déjà convaincues par l'utilité d'une monnaie-temps.

Plus d'infos sur www.minuto.be.

Une minuto est équivalente à une minute de prestation de qualité



Choisissez le projet que vous voulez soutenir.

Financité
magazine

S'informer et échanger sur les enjeux de la finance...

... C'EST POSSIBLE EN PARTICIPANT AUX ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR FINANCITÉ À BRUXELLES ET EN WALLONIE.

Financiné revient !

Plusieurs cycles de ciné-débat pour partager, débattre et comprendre la finance.

Des documentaires ou des fictions, pointus ou grand public, pour illustrer les enjeux de la finance actuelle : crise bancaire, spéculation sur les matières premières agricoles, finance casino, ... Chaque projection est suivie d'un débat en présence d'intervenants pertinents qui apporteront un regard éclairé sur la thématique choisie.



PERTES ET PROFITS Au cinéma Nova à Bruxelles

13 films et 5 rencontres-débats
Programme complet sur www.nova-cinema.org

La spéculation alimentaire. Avec Arnaud Zacharie, le 15/09 à 18h.
Qui profite de la crise ? Avec Marco Van Hees et Xavier Dupret le 29/09 à 18h.
La spéculation immobilière. Avec Pierre Marissal, le 06/10 à 18h.
Henri Mordant: « Venez, je vais vous expliquer ». Avec Hugues Lepaige et Anne Roekens, le 20/10 à 18h
Le Grand Retournement. Avec Gérard Mordillat, le 22/09 à 18h
En collaboration avec le Cinéma Nova, Dites 33 ! et le P'titCiné

PEUT-ON CHANGER LA FINANCE ? Au cinéma Le Forum à Namur

3 films et 3 rencontres-débats
Le temps peut-il remplacer l'argent ? Avec Ciro-sel, SelOgazion, les Clés de Sel et la Minuto, le 24/09 à 20h.
Faut-il stopper la spéculation alimentaire ? Avec Stéphane Desghain (CNCD-11.11.11), Virginie Pissort (SOS Faim) et Arnaud Marchand (RFA), le 22/10 à 20h.
Nos banquiers nous cachent-ils quelque chose ? Avec Aline Farès (Finance Watch) et Laurence Roland (RFA), le 22/11 à 20h.
En collaboration avec l'ASBL Les 400 Coups et SOS Faim
GAGNEZ DES PLACES SUR WWW.FINANCITE.BE !

Programme de la Quinzaine Financité 2013

BRAINE-LE-COMTE		
La Minuto	20 septembre	Bal Folk de lancement de la monnaie Minuto : <i>La Minuto et c'est parti !</i>
ONHAYE		
Micro-épargne Onhaye	21 septembre à 11h	Apéro de présentation du programme : <i>Plus de solidarité avec mon argent à Onhaye !</i>
BRUXELLES		
	22 septembre de 18 à 21h	Ciné-débat : <i>Comment endiguer la spéculation sur les matières premières agricoles ?</i>
	23 septembre de 18h30 à 20h30	Atelier autour de la spéculation sur les matières premières agricoles : <i>Touche pas à mon blé !</i>
CAF Au bon soleil	28 septembre de 17 à 19h	Apéro - rencontre d'une communauté auto-financée : <i>S'épargner son banquier ?</i>
	29 septembre à 18 h	Ciné-débat : <i>Qui profite de la crise ?</i>
Financité	5 octobre de 11 à 17h	Etats généraux de la finance responsable et solidaire
MALMEDY		
Micro-épargne Malmédy	24 septembre de 19h30 à 21h30	Atelier : <i>Les pièges du crédit</i>
NAMUR		
	24 septembre à 20h	Ciné-débat : <i>Le temps peut-il remplacer l'argent ?</i>
La Payote	5 octobre à 18h	Rencontre interculturelle et festive de la Payote - présentation des projets d'épargne solidaire : <i>Dansons et épargnons</i>
VIRTON		
L'Epi Lorrain	26 septembre à 20h	Conférence : <i>Les 7 péchés capitaux des banques</i> avec Philippe Lamberts - Député européen
LIÈGE		
La Payote Liège	27 septembre de 17h30 à 19h30	Rencontre : <i>Le microcrédit : pour tous ?</i> Avec le Réseau Financement Alternatif, la Payote et microStart
ATH		
Comité Solatoï	28 septembre à 10h30	Rencontre : <i>Ath choisit sa monnaie !</i>
LOUVAIN-LA-NEUVE		
Finance-La-Neuve	30 septembre de 19h30 à 21h30	Conférence : <i>Sommes-nous la proie des banques ?</i> avec Philippe Lamberts - Député européen

CYCLE

L'épargne et l'investissement comme leviers d'action locale

3 rencontres pour s'informer, débattre et agir autour de l'investissement individuel ou collectif à Saint-Hubert.

Aujourd'hui, nous payons tous les erreurs de nos banquiers ! Différentes associations et coopératives proposent des alternatives concrètes.

Épargner, investir et respecter vos valeurs, c'est possible ! Le 11/09 à 20h.
Investir dans une coopérative citoyenne. Avec Crédal et la Saw-B, le 9/10 à 20h.
Le financement coopératif de logements ou de projets collectifs. Avec Les Tournières, le 6/11 à 20h.

CYCLE

Banques d'aujourd'hui et banques de demain

3 rencontres pour mieux comprendre et construire une réflexion sur les banques d'aujourd'hui, leurs dérives et les alternatives possibles.

Ces ateliers se veulent un moment d'information et d'échanges sur les aspects suivants : *Une banque, à quoi ça sert ? - Les dérives bancaires - Les alternatives à la banque commerciale*

À Namur, à Mundo-N, les jeudis 24/10, 07/11 et 21/11 à 18h30.
À Mouscron, au CRIE, le samedi 16/11 à 18h30.
À Arlon, à la Maison de la culture, les mercredis 13/11, 27/11 et 11/12 à 18h30.



Social impact bonds, une pratique à importer ?

Des investisseurs privés qui parient sur les taux de réinsertion des détenus ? C'est aujourd'hui, une réalité dans quelques pays. Arguments pour et contre de ce nouveau mode de financement.

En bref

- Le secteur social financé par le privé.
- Attention à un détournement du concept.

D'après une analyse de NADIA NINTUNZE¹

Ce n'est un secret pour personne, les pouvoirs publics ont du mal à joindre les deux bouts, en particulier dans le secteur social. Les États cherchent donc de nouveaux moyens de financement. Dans ce contexte, a vu le jour, en Angleterre, un nouvel instrument financier : les *social impact bonds* (SIB). Ce que l'on pourrait traduire comme « une obligation à impact social » est basé sur un partenariat entre acteurs publics et privés qui a pour but l'investissement dans des programmes de prévention concernant des enjeux sociétaux bien déterminés.

LE SIB EN THÉORIE

Un SIB implique diverses parties prenantes. À la base, un gouvernement fait appel à un intermédiaire spécialisé chargé de lever des capitaux auprès d'investisseurs privés. Les fonds levés sont destinés à être transférés à un ou plusieurs prestataires de services à but non lucratif (associations de terrain, etc.) qui utiliseront le capital obtenu comme fonds de roulement pour développer un programme de prévention et en faire bénéficier un public cible. Par leurs interventions, les ASBL travaillent également à anticiper et à résoudre les problèmes sociaux rencontrés afin de réduire le coût qui aurait, sinon, dû être payé par les

services publics. Un évaluateur indépendant détermine ensuite si les résultats atteints correspondent aux résultats escomptés, selon les termes du contrat avec le gouvernement. Dans l'affirmative, le gouvernement paie à l'intermédiaire un pourcentage des économies réalisées et conserve le solde ; les investisseurs sont remboursés de leur capital ainsi que d'un taux de rendement prédéfini. Dans le cas contraire, le gouvernement ne paie rien.

LE SIB EN PRATIQUE

Le concept est né en Angleterre en 2010 autour de *Social Finance*, un organisme spécialisé qui développe des produits d'investissement sociaux. *Social Finance* réunit cette année-là 5 millions de livres en provenance de 17 investisseurs privés. Le but : financer un programme de réinsertion de détenus condamnés à de courtes peines, à leur sortie de prison et sur une période de 6 ans. En Angleterre, les personnes purgeant de courtes peines reçoivent en effet un soutien financier minimum à leur libération (46 livres sterling en moyenne) et n'ont souvent pas de logement, d'emploi ou de soutien familial. Par conséquent, plus de 60 % d'entre eux récidivent dans l'année qui suit leur sortie. Les ASBL participant à ce contrat SIB (et donc « subsidiées » par ce dernier) reçoivent progressivement les fonds récoltés et s'engagent, en échange, à fournir des services adaptés à 3000 prisonniers avant et après leur libération pour faciliter leur réinsertion dans la société. De son côté, le ministère de la Justice remboursera les investisseurs si le taux de réinsertion augmente d'un certain pourcentage. Les paiements aux investisseurs, s'ils

Le saviez-vous ?
Le Réseau Financement Alternatif publie chaque année bons nombres d'analyses sur des sujets proches de la finance responsable et solidaire. Surendettement, taxe carbone, inclusion financière, dettes publiques... Autant de thématiques traitées sous tous les angles disponibles en ligne dans la bibliothèque de www.financite.be.

deviennent exigibles, s'effectueront dans les dernières années du *deal* avec des retours proportionnels aux résultats sociaux.

POUR ET CONTRE

D'un point de vue théorique, le SIB apparaît comme idéal. Son principal attrait : les parties prenantes engagées dans le processus y trouvent toutes un intérêt particulier. En effet, le gouvernement résout son problème budgétaire et offre un service social aux citoyens, sans prendre de risque financier. La communauté et les bénéficiaires profitent donc en principe d'une offre de services sociaux améliorée. De leur côté, les investisseurs peuvent se flatter d'un retour sur investissement à la fois financier et social, mais aussi bénéficier des avantages liés à une diversification du portefeuille grâce à une nouvelle classe d'actifs. Enfin, pour les ASBL, l'accès au capital est garanti tout au long du programme, soit une source de revenus stable et prévisible, un critère primordial pour le secteur. En pratique d'ailleurs, le concept séduit de plus en plus : après l'Angleterre et les États-Unis, ce sont la Banque européenne d'investissement et l'Australie qui s'y intéressent désormais. Pourtant, il ne faudrait pas croire que les SIB constituent « la » solution innovante pour résoudre les problèmes de financement des actions sociales. C'est loin d'être le cas. Pour mesurer l'impact sur le domaine choisi, le choix des données doit être univoque – un procédé difficile – et construire des indicateurs pertinents est l'élément crucial sur lequel repose tout le système. Le projet financé par le SIB doit également être susceptible de produire plus de bénéfices pour la société que les programmes existants qu'il est supposé remplacer, les SIB ne fonctionnant que lorsque les coûts de réalisation du programme sont substantiellement moins importants que l'épargne pour le secteur public qui en résulte. Le caractère extrêmement mixte des parties prenantes peut aussi occasionner des difficultés de gestion des projets. Du reste, il faudra être attentif à d'éventuels détournements du concept. Aux États-Unis, un nouvel investisseur a récemment montré de l'intérêt pour la pratique : la banque Goldman Sachs². Or, on peut tout à fait imaginer que ce type de profil aura tendance à financer des projets sociaux comportant une plus grande part de risque – et donc une plus grande possibilité de gains – dans le futur. Avec de tels acteurs, ces instruments innovants d'investissement pourraient facilement donner lieu à des dérives typiques des marchés financiers (spéculation excessive, créativité financière débridée, etc.).

1. N. KINTUNZE, « Social Impact bonds, une pratique à importer », RFA, novembre 2012

2. Les SIB actuellement en place sont, dans leur grande majorité, financés par des organisations philanthropiques.



© S Baker



Investisseur solidaire? Dites-le à vos amis!

Financité
magazine

DONNEZ DU SENS À VOTRE ARGENT

PRÊT À PLACER UNE PARTIE DE VOTRE ARGENT DANS DES PROJETS À PLUS-VALUE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE OU CULTURELLE ? FAITES VOTRE CHOIX.

INVESTISSEMENT SOLIDAIRE COLLECTIF



Investissez chez un financier solidaire

Vous confiez votre argent à d'autres organismes financiers éthiques qui, à leur tour, l'investissent dans les projets à plus-value sociale, environnementale ou culturelle.

COOPÉRATIVES

Alterfin (www.alterfin.be) :

finance des institutions de microfinance et des associations de petits producteurs liés au commerce équitable dans le Sud.

Crédal (www.credal.be) :

finance des projets, des entreprises belges d'économie sociale ou actives dans la lutte contre l'exclusion et octroie des microcrédits en Belgique.

Eltys (www.eltys.org) :

investit dans des projets de petite et moyenne taille respectant une charte éthique sociale, écologique et économique.

Incofin (www.incofin.be) :

finance des petites entreprises dans les pays en développement et en transition via des institutions de microfinance durables.

Oikocredit-be (www.oikocredit.be) :

finance des projets solidaires dans les pays en voie de développement.

ASBL

L'Aube, La Bouée, Les Ecus Baladeurs, La Fourmi Solidaire, Le Pivot financent des associations belges à visée locale.

BANQUES

Compte d'épargne Triodos

(www.triodos.be) : investit dans l'environnement (40 %), l'économie sociale (23 %), la culture et le non-marchand (35 %) et dans d'autres secteurs durables (2 %).

INVESTISSEMENT SOLIDAIRE DIRECT



Investissez dans le projet qui vous importe

Vous choisissez directement l'entreprise, la banque ou le projet dans lequel vous investissez, pour soutenir une économie sociale et respectueuse de l'environnement.

COOPÉRATIVES* ET ASBL

Agricovert (www.agricouvert.be) :

[parts] distribue des produits agricoles bio (par le biais de circuits courts) et aide les exploitants à s'installer et maintenir une agriculture paysanne familiale.

Emissions Zéro (www.emissions-zero.coop) :

[parts] investit dans la production d'énergie renouvelable.

Espace Kegeljan (www.espacekegeljan.be) :

[parts] s'occupe de l'éco- et la biorénovation d'un bâtiment à Namur destiné à héberger des associations.

Lucéole (www.luceole.be) :

[parts] réalise des investissements durables dans le domaine des énergies renouvelables à Habay.

Les Tournières (www.lestournieres.be) :

[parts] réhabilite des bâtiments dans la région de Liège pour en faire des habitations sociales ou les louer à des associations.

Nosse Moulin (www.nossemoulin.org) :

[parts] investit dans la production d'énergie renouvelable.

Réseau Financement Alternatif

(www.financite.be) : [obligations] promeut la finance responsable et solidaire.

Vins de Liège :

[parts] développe une activité viticole respectueuse de l'environnement sur les hauteurs de Liège.

BANQUES

Banque Triodos (www.triodos.be) :

[certificats d'action] investit dans le capital de la banque Triodos, qui soutient l'économie réelle.

Le dividende des coopératives agréées varie entre 0 et 6 %. Le montant minimum à investir dépend du produit. Pour les coopératives présentées, il varie entre 60 et 500 €.

PARTAGE SOLIDAIRE



Soutenez une association

Vous placez votre argent dans des produits financiers qui investissent dans des entreprises éthiques cotées en Bourse. Le Réseau Financement Alternatif se charge de reverser une partie des bénéfices réalisés sur le produit à une association bénéficiaire de votre choix**. Plus vous investissez, plus l'association reçoit de l'argent !

COMPTES D'ÉPARGNE

Compte d'épargne Cigale de BNP

Paribas Fortis (www.bnpparibasfortis.be) :

investit 25 % dans des projets à plus-value sociale et 75 % dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux. La banque cède 0,23 % de l'encours à une association au choix de l'épargnant**. Celui-ci, en outre, peut également lui céder ses propres intérêts.

FONDS DE PLACEMENT

AlterVision Balance Europe

(www.bnpparibasfortis.be) :

investit dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux. La banque cède 60 % des droits d'entrée à une association au choix de l'épargnant**.

Evangelion (www.degroof.be) :

investit dans des entreprises cotées en Bourse respectant les critères éthiques, sociaux et environnementaux. La banque cède 60 % des droits d'entrée à la Fondation Saint-Paul.

**Depuis 25 ans, le Réseau Financement Alternatif (RFA) soutient des associations grâce aux mécanismes du partage solidaire. L'association est à choisir parmi les 90 membres du Réseau Financement Alternatif, actifs dans l'économie sociale, l'environnement, la lutte contre l'exclusion, l'éducation et la formation, la paix et les droits de l'homme, les relations Nord-Sud... La liste de nos membres est disponible sur www.financite.be (rubrique rechercher / membres RFA).

Et soutenez-nous !

TENEZ VOTRE ENTOURAGE INFORMÉ

En distribuant le Financité Magazine autour de vous, vous contribuez à sensibiliser le grand public à une pratique plus responsable de l'argent. C'est pourquoi, à partir d'une diffusion de 25 Financité Magazine, nous vous fournissons gratuitement. Contactez-nous au 02 340 08 62 ou via info@rfa.be. N'hésitez pas à nous proposer d'autres façons de faire passer le message : organisation d'une conférence sur la finance éthique et solidaire dans votre commune, lien depuis votre site Internet, etc.

DEVENEZ MEMBRE DU RÉSEAU FINANCEMENT ALTERNATIF

Vous donnerez plus de poids à tous ceux qui soutiennent que la rentabilité de l'argent peut être non seulement économique, mais aussi sociale, environnementale et humaine. Pour devenir membre, il suffit de verser 25 € sur le compte 001-1010631-64 du Réseau Financement Alternatif avec la mention « membre RFA ».

SOUTENEZ VOTRE MAGAZINE : ABONNEZ-VOUS

Pour vous abonner, il vous suffit de verser 10 € (avec la mention Abonnement Financité + votre nom) sur le compte BE29 0011 0106 3164 du Réseau Financement Alternatif. Envoyez-nous par courriel ou par courrier postal une confirmation de l'adresse postale du ou des destinataires à commandes@financite.be ou au Réseau Financement Alternatif, Rue Botanique, 75 - 1210 Bruxelles.

Le seul musée du capitalisme au monde !

Après avoir visité le Musée du Communisme à Prague, quelques amis sont surpris par le fait qu'il n'existe, à leur connaissance, aucun musée dédié au capitalisme. Cette lacune sera bientôt réparée puisqu'avec une dizaine d'autres, ils se sont lancé le défi de créer une exposition pédagogique et accessible à tous sur ce système qui domine aujourd'hui la planète.

Entretien réalisé par LAURENCE ROLAND

Qui se cache derrière ce projet du Musée du Capitalisme ?

Nous sommes une dizaine de personnes qui pensent que le capitalisme est un sujet qui mérite d'être discuté et débattu par tous les citoyens alors qu'il est souvent envisagé comme le seul système possible.

Comment définissez-vous le capitalisme ?

Il existe beaucoup de définitions, mais nous avons choisi celle-ci : le capitalisme est un système qui se base sur l'accumulation sans fin du profit, permise par la propriété privée des moyens de production.

Dans votre musée, comment présentez-vous le capitalisme ?

On a décidé d'articuler l'exposition en 4 salles. La première concerne les origines. On y définit ce qu'est le capitalisme, on remonte à ses origines, et on le met en perspective avec le communisme, le libéralisme et le socialisme parce qu'on estime que l'essor du capitalisme est lié à des contextes particuliers de l'histoire et à la montée ou la décadence de certaines idéologies.

Ensuite ?

La deuxième salle parle des espoirs portés par le capitalisme. On décrit des avancées qui ont été permises ou attribuées au capitalisme, la différence est difficile à déterminer, d'où le titre de cette salle. On y retrouve par exemple l'amélioration des soins de santé, l'accessi-

bilité à une nourriture de qualité et diversifiée à un plus grand nombre ou encore, l'augmentation générale du niveau de vie. La troisième salle se penche sur des limites du système qui découlent de ce système. On observe les effets néfastes du capitalisme sur la consommation, la finance, l'agroalimentaire, l'environnement, la démocratie. Cette salle se penche également sur les inégalités et le mal-être induit par le capitalisme.

En matière de finance, comment décririez-vous les limites liées au capitalisme ?

Dans l'espace finance, on trouvera une petite banque fictive, avec un banquier-trader qui expliquera sur un ton cynique le fonctionnement et les dérives des banques et des bourses. Il expliquera clairement qu'il a accepté depuis longtemps de se battre pour être dans les meilleurs. Il laisse donc la morale aux politiciens et aux œuvres de charité. Il est lui-même un beau produit et acteur de cette accumulation sans fin et de la privatisation.

Le dernier espace concerne les alternatives. Sont-elles en mesure de remplacer le capitalisme ?

Le but de cette dernière salle est de présenter des alternatives dans ou en dehors du système, comme les systèmes d'échanges locaux (SEL), des coopératives, des actions militantes ou les groupes d'achat commun qui sont des manières alternatives de réfléchir le commerce. Il s'agit surtout d'un espace de réflexion où les visiteurs peuvent donner leur avis. Quelles sont leurs solutions ? Comment ont-ils vécu l'expo ou comment envisagent-ils l'avenir ?

N'êtes-vous pas finalement désabusés par la « légèreté » des alternatives face au système capitaliste tel qu'il existe à l'heure actuelle ?

Il faut bien commencer par quelque part. Les mœurs doivent changer. Cela passe par des actions qui sont à la base de notre consommation, de notre manière de vivre de tous

les jours. Les alternatives que l'on propose ne créent pas un nouveau système en soi, quoique l'addition de toutes ces alternatives pourrait créer un nouveau système. Ce sont des pistes pour que les visiteurs ressortent de cette exposition avec des outils leur permettant de s'affirmer au mieux dans leur citoyenneté. C'est l'objectif de notre expo, donner des outils pour comprendre. Et de dire « voilà, le capitalisme est un système, mais pourquoi ne pourrait-il pas prendre fin lui aussi un jour ? ».

À qui s'adresse cette exposition ?

La volonté est de vulgariser, donc, parfois, certains panneaux ne dépasseront pas 500 caractères, ce qui est très peu. On utilisera plusieurs outils (maquette, vidéo, mise en scène réelle, reconstitution d'espace...). On a exploré les 5 sens et cherché des manières ludiques d'expliquer le sujet.

Comment avez-vous réussi à financer votre projet ?

On a reçu plusieurs milliers d'euros de la Fédération Wallonie-Bruxelles et du BIJ (Bureau international de la Jeunesse). On est soutenu par des organisations qui sont ou vont devenir partenaires, comme le Réseau Financement Alternatif, la FUCID, Empreintes ASBL. Ces organisations nous aideront dans le volet animation ou pour créer un guide pour les visiteurs et les professeurs. On a également reçu 3000 euros de particuliers grâce à KissKiss-BankBank. C'est une plate-forme qui permet de proposer un projet artistique et de faire un appel aux dons. Une espèce de crowdfunding donc. C'est un système particulier puisque c'est à nous de définir le montant demandé et l'échéance à laquelle il devra avoir été rassemblé. Si au terme de la période de récolte de fonds, on n'a pas atteint le montant escompté, les dons sont renvoyés aux donateurs.

Que pensez-vous du capitalisme ? Est-ce qu'il aurait pu se développer autrement ? Est-ce que c'est un mal nécessaire ou un monstre à huit pattes ?

L'objectif est de donner des clefs de compréhension aux visiteurs, de faire une radiographie du capitalisme et d'en rendre une image factuelle. La volonté du groupe est de donner aux gens qui viennent visiter le musée les clés pour, d'une part, apprendre ce que c'est et, d'autre part, pour qu'ils en sortent en connaissant mieux les tenants et aboutissants. Même s'il a généré des espoirs, que ce soit par le passé ou encore aujourd'hui, n'oublions pas que le capitalisme a ses limites et n'est pas spécialement un facteur de bonheur.



Le Musée du Capitalisme pourra être visité de janvier à juin à la bibliothèque de l'Université de Namur (rue Grandgagnage 19) et de septembre à décembre 2014 à Bruxelles. Les visites seront assurées par des bénévoles.

L'équipe du Musée du Capitalisme. Judith Van Parys (2e en partant de la gauche), est la co-responsable pédagogique et répond à nos questions.

